

La motion d'ajournement

● (1620)

Nous devons reconnaître les immenses disparités qui existent au chapitre des revenus et des services entre les régions riches du Canada telles que le Sud de l'Ontario et les régions rurales ou isolées où le taux de chômage est très élevé et où les services d'enseignement, de santé et autres laissent beaucoup à désirer.

Mme Mitchell: Monsieur le Président, les observations de mon collègue, particulièrement en ce qui concerne l'analphabétisme, m'intéressent au plus haut point. Il se préoccupe beaucoup, je le sais, de ceux que ce handicap réduit au chômage. Je me demande s'il a des commentaires à formuler au sujet de la prévention.

Lorsque le Comité spécial sur la garde d'enfants a parcouru le pays, on nous a maintes fois répété qu'il était possible, en investissant une petite somme et en commençant avec les enfants d'âge préscolaire, de prévenir en grande partie cette dysfonction qui se manifeste à un âge plus avancé. Je pense notamment aux programmes Head Start qui ont connu beaucoup de succès aux États-Unis. Les recherches montrent que ces programmes d'enrichissement aident les enfants issus de familles désavantagées, dont les parents étaient peut-être analphabètes, à mieux fonctionner et à mieux profiter de l'école. Ils connaissent aussi beaucoup moins de problèmes à l'adolescence. Ils restent à l'école plus longtemps et il y a moins de grossesses et d'abus de drogues. A mon avis, il s'agit d'un problème très important dont la résolution ne nécessiterait qu'un petit investissement. Et pourtant, le gouvernement semble chercher par tous les moyens possibles à retarder la mise sur pied du programme de garde d'enfants qui devrait comporter des mesures améliorées de ce genre.

M. Orlikow: Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que d'autres pays, tels les États-Unis avec son programme Head Start ainsi que la Suède, le Danemark et l'Allemagne de l'Ouest, ont réussi à surmonter des problèmes comme l'analphabétisme avec des programmes conçus spécifiquement pour aider les personnes dans le besoin. Je conviens parfaitement avec le député que l'une des meilleures choses que nous puissions faire serait d'améliorer notre système de garderies. Nous devrions avoir un système de garderies qui non seulement initie les jeunes enfants à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, mais permette aussi aux parents, et surtout aux chefs de familles monoparentales, de travailler ou de poursuivre leurs études ou encore de se recycler dans des domaines où il y a des possibilités d'emploi. Bien sûr, tout cela pourrait et devrait être fait, mais nous avons un gouvernement qui est déterminé à réduire le déficit et qui ne veut tout simplement pas donner suite à aucune de ces idées.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et des observations est maintenant expirée.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (M. Paproski): En conformité de l'article 66 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre

les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: L'honorable député de Scarborough-Ouest (M. Stackhouse)—L'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord—L'écart en matière d'armes classiques entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie; l'honorable députée de Trinity (M^{me} Nicholson)—Le montant des impôts perçus par le gouvernement—Les prévisions du Livre blanc concernant la taxe de vente; l'honorable député de York-Est (M. Redway)—La Société canadienne d'hypothèques et de logement—La pénurie de logements à prix abordable à Toronto.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement; ainsi que de l'amendement de M. Garneau (p. 12860).

M. John Reimer (Kitchener): Monsieur le Président, je considère que c'est un privilège de pouvoir faire quelques commentaires pendant ce débat. J'entends comparer la situation actuelle avec celle qui prévalait naguère, et examiner aussi les indicateurs économiques, reflets de la performance du gouvernement libéral précédent et de celle du gouvernement actuel.

Quand nous avons été élus, il y a maintenant trois ans et demi, le plus grand défi que nous avons été appelés à relever a été de rétablir le principe de la responsabilité fiscale, d'instaurer ensuite le climat propice à la reprise d'une économie plus dynamique, plus souple, plus innovatrice et plus concurrentielle, et enfin, de créer des emplois. Ce défi était de taille, c'est le moins que l'on puisse dire. Le déficit fédéral et la dette nationale suivaient un cours débridé. Entre 1981 et 1984, le déficit est passé de 14.9 à plus de 38.3 milliards de dollars. La dette nationale avait doublé pendant cette même période, et elle croissait au rythme de 25 p. 100 par année. De même, les dépenses du gouvernement échappaient à tout contrôle.

Au cours des quatre années qui ont précédé notre accession au pouvoir, les dépenses gouvernementales au titre des programmes fédéraux avaient augmenté au taux moyen de 14 p. 100 par année, bien plus que l'inflation et suffisamment pour doubler en cinq ans. Le ciel nous serait tombé sur la tête si nous avions laissé pareille tendance se poursuivre. La dette publique aurait augmenté de 100 milliards de dollars de plus qu'elle ne l'est maintenant, entraînant inévitablement une flambée des taux d'intérêt, un resserrement de l'emploi, un recul de la croissance économique et une baisse de confiance dans notre économie.